

# CENTURY 21.

Amara Immobilier  
3 Place du Commandant Jean L'Herminier  
44100 NANTES  
02 28 00 50 04  
amara.immobilier@century21.fr

Carte Professionnelle :  
CPI 4401 2017 000 020 845  
Caisse de Garantie : GALIAN, 89 rue de la  
Boétie, 75 008 PARIS sous le n° 120414 K  
T – 120 000 €  
G – 120 000 €  
S – 1 200 000 €



## NOS HONORAIRES

BAREME MANDAT CONFIANCE		
PRIX HORS HONORAIRES en euros	Honoraires à la charge des acquéreurs en pourcentage	PRIX HONORAIRES INCLUS en euros
	% TTC	
de 1 à 25 999	Forfait : 2 500€ TTC	de 1 à 28 499
de 26 000 à 60 000	9,00%	de 28 340 à 65 400
de 60 001 à 90 000	8,55%	de 65 131 à 97 695
de 90 001 à 120 000	7,60%	de 96 841 à 129 120
de 120 001 à 150 000	7,12%	de 128 545 à 160 680
de 150 001 à 180 000	6,65%	de 159 976 à 191 970
de 180 001 à 210 000	6,17%	de 191 107 à 222 957
de 210 001 à 240 000	5,98%	de 222 559 à 254 352
de 240 001 à 270 000	5,70%	de 253 681 à 285 390
de 270 001 à 300 000	5,42%	de 284 635 à 316 260
de 300 001 à 330 000	5,13%	de 315 391 à 346 929
de 330 001 à 360 000	4,85%	de 346 006 à 377 460
de 360 001 à 390 000	4,65%	de 376 741 à 408 135
de 390 001 à 420 000	4,46%	de 407 395 à 438 732
de 420 001 à 450 000	4,28%	de 437 977 à 469 260
de 450 001 à 480 000	4,08%	de 468 361 à 499 584
de 480 001 et +	3,90%	de 498 721 et +

BAREME MANDAT SIMPLE		
PRIX HORS HONORAIRES en euros	Honoraires à la charge des acquéreurs en pourcentage	PRIX HONORAIRES INCLUS en euros
	% TTC	
de 1 à 25 999	Forfait : 2 500€ TTC	de 1 à 28 499
de 26 000 à 60 000	9,50%	de 28 470 à 65 700
de 60 001 à 90 000	9,00%	de 65 401 à 98 100
de 90 001 à 120 000	8,00%	de 97 201 à 129 600
de 120 001 à 150 000	7,50%	de 129 001 à 161 250
de 150 001 à 180 000	7,00%	de 160 501 à 192 600
de 180 001 à 210 000	6,50%	de 191 701 à 223 650
de 210 001 à 240 000	6,30%	de 223 231 à 255 120
de 240 001 à 270 000	6,00%	de 254 401 à 286 200
de 270 001 à 300 000	5,70%	de 285 391 à 317 100
de 300 001 à 330 000	5,40%	de 316 201 à 347 820
de 330 001 à 360 000	5,10%	de 346 831 à 378 360
de 360 001 à 390 000	4,90%	de 377 641 à 409 110
de 390 001 à 420 000	4,70%	de 408 331 à 439 740
de 420 001 à 450 000	4,50%	de 438 901 à 470 250
de 450 001 à 480 000	4,30%	de 469 351 à 500 640
de 480 001 et +	4,10%	de 499 681 et +

## BAREME HONORAIRES DE LOCATION HABITATION Mixte (1) et Meublée(1)

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :	Honoraires Agences TTC	
	Locataires	Bailleurs
Inférieur à 35m <sup>2</sup>	9 €/m <sup>2</sup>	9 €/m <sup>2</sup>
De 36m <sup>2</sup> à 50m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>
De 51m <sup>2</sup> à 64m <sup>2</sup>	7 €/m <sup>2</sup>	7 €/m <sup>2</sup>
De 65m <sup>2</sup> à 94 m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>
Supérieur à 95m <sup>2</sup>	5 €/m <sup>2</sup>	5 €/m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 €/m <sup>2</sup>	3 €/m <sup>2</sup>
Honoraires d'entremise et de négociation	-	Offert

Honoraires location stationnement	90 €	90 €
-----------------------------------	------	------

Honoraires sur avenant au contrat de location	160 €	160 €
---	-------	-------

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014

Dans le cadre d'une vente en inter cabinet avec un confrère (Fichier Partagé Amepi ou autre) les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat de vente. Le montant facturé des honoraires est calculé sur la base du prix de vente prévu au mandat d'origine ou de ses avenants éventuels.

Barème établi le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Taux de TVA en vigueur : 20 %

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement indépendante



# CENTURY 21

Amara Immobilier  
3 Place du Commandant Jean L'Herminier  
44100 NANTES  
02 28 00 50 04  
amara.immobilier@century21.fr

## ADMINISTRATION DE BIENS

GESTION LOCATIVE COURANTE	Honoraires agence à la charge du bailleur en pourcentage TTC des encaissements	
	% HT	% TTC
Service SERENITE	6,67%	8%
Service PLATINIUM	7,50%	9%
Forfait gestion garages	12,00%	14,40%
Renouvellement baux commerciaux	3,33%	4%
<b>Prestations optionnelles</b>	Voir le détail du barème	
Assurances loyers impayés, détérioration immobilière, protection juridique	2,40%	

DETAIL DES HONORAIRES DE GESTION	Service SERENITE	Service PLATINIUM	Coût hors forfait
	8%	9%	
	En % TTC de l'encaissement		
<b>PRESTATIONS INCLUSES</b>			
Visiter le bien, estimer sa valeur locative, établir le mandat de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emettre les avis d'échéances, encaisser les loyers, délivrer les quittances	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Tenir la comptabilité du bailleur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Réviser le loyer annuellement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Effectuer la régularisation des charges locatives	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Recevoir, contrôler et valider le congé donné par le locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Réactualiser le loyer au regard du marché	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Régler les dépenses concernant le bien loué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Reverseer les fonds par acompte mensuel et rendre compte trimestriellement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Reverseer les fonds et rendre compte mensuellement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>			
Gestion des diagnostics (DPE, CREP, ERP, DTA.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Aider à déclarer les revenus fonciers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>GESTION TECHNIQUE, PETIT ENTRETIEN COURANT A CONCURRENCE DE 1000 € T.T.C</b>			
Constater les désordres, déterminer l'affectation de la charge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Trouver les prestataires, demander des devis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Donner les ordres de services, organiser les interventions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Contrôler, régler les factures	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>GESTION DES SINISTRES</b>			
Constater la nature des désordres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	64 € TTC Par dossier
Etablir les déclarations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Encaisser les indemnités et les reverseer	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Assurer la gestion technique des travaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Participer aux expertises ; à la carte :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	54 € TTC/heure
<b>GESTION TECHNIQUE, GROS ENTRETIEN ET TRAVAUX</b>			
Travaux supérieurs à 1000 €	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	6.00 % TTC du montant des travaux TTC
Etudier les travaux à réaliser. Effectuer les éventuelles démarches administratives	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sélectionner les prestataires et obtenir des devis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Choisir le ou les prestataires. Emettre les ordres de services	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Organiser les interventions. Contrôler l'exécution. Réceptionner les travaux. Valider les factures. Effectuer les règlements	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>			
Représentation en assemblée générale de la copropriété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	54 € TTC/heure
Gestion d'un dossier de subventions (ANAH...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	70 € TTC par dossier

- Prestation comprise dans le montant des honoraires  
 Prestation optionnelle payable à l'acte

Barème établi le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Taux de TVA en vigueur : 20 %

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement indépendante